

Cette situation laisse supposer à la fois des avantages et des dangers possibles pour les entreprises canadiennes. Du point de vue positif, les mesures d'établissement d'une réglementation plus stricte des subventions de l'État devraient améliorer les chances des sociétés canadiennes dans le marché de la CE, comme celles qui sont énoncées dans les autres rapports de la présente série. La position concurrentielle des sociétés canadienne devrait généralement être moins susceptible d'être affaiblie dans les marchés de la Communauté en raison de programmes interventionnistes d'aide de l'État. Les entreprises devraient par conséquent être plus libres de faire concurrence en Europe en fonction de la rentabilité et de l'efficacité.

Les changements qui se produisent en ce qui a trait au traitement de l'aide industrielle dans la CE soulèvent toutefois un certain nombre de préoccupations pour les entreprises et les autorités publiques du Canada. Si l'aide fournie aux secteurs faibles de la CE est réduite considérablement, les entreprises canadiennes affronteront vraisemblablement, à long terme, une concurrence globale plus forte des sociétés de la CE à la fois en Europe et dans les marchés mondiaux. Cela pourrait donner lieu non seulement d'une efficacité accrue de la production de la CE, mais également d'un allègement du fardeau fiscal imposé aux sociétés les plus efficaces de la CE.

Cela pourrait provoquer en retour la nécessité de modifier les méthodes d'octroi des subventions gouvernementales aux industries et aux régions du Canada. Il deviendra encore plus important de veiller à ce que les subventions fédérales ou provinciales soient réparties de façon à réduire au minimum le tort qui pourrait être causé à la compétitivité et à l'efficacité des entreprises canadiennes de toutes les industries. Il sera particulièrement encore plus important de veiller à ce que les subventions fédérales ou provinciales ne produisent pas de situations de conflit en matière de financement dans des régions ou des secteurs divers de l'économie, réduisant ainsi la compétitivité globale de l'industrie canadienne. Il sera également de plus en plus important de réduire au minimum le recours à des pratiques de financement qui peuvent ralentir la naissance de sociétés canadiennes efficaces en les assujettissant à une concurrence injuste à l'intérieur du pays, ou en protégeant inutilement des sociétés inefficaces.